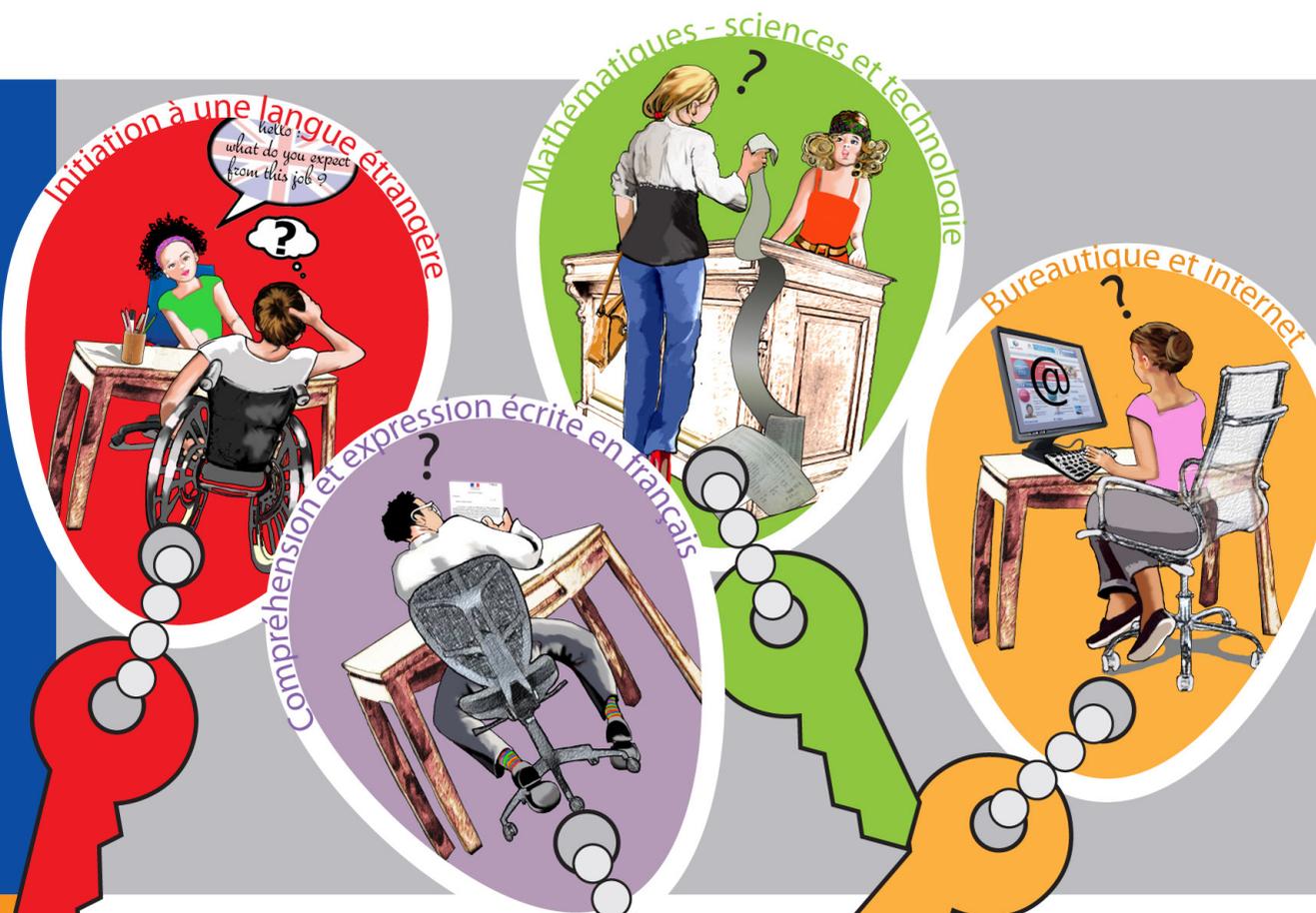


# Compétences clés

## La formation en Rhône-Alpes



**DIRECCTE** Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi





## POURQUOI ?

La formation compétences clés vise à lever certains freins à l'accès à l'emploi et à la qualification, dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie :

- le besoin de remise à niveau.
- l'illettrisme, qui concerne 2 500 000 personnes en France

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La formation compétences clés est centrée sur l'apprenant. Elle a une durée comprise entre 40 et 400h et elle est compatible avec la recherche d'emploi (18h hebdomadaires maximum). Elle vise à développer tout ou partie des cinq compétences fondamentales suivantes :

- compréhension et expression écrite en français ;
- mathématiques, sciences et technologie ;
- bureautique et internet ;
- initiation à une langue étrangère ;
- aptitude à développer ses connaissances et compétences (« apprendre à apprendre »).

Elle est organisée autour de trois parcours personnalisés selon les besoins et attentes de l'apprenant :

- Parcours 1 : compétences clés, vie quotidienne et insertion socioprofessionnelle (séances de formation adaptées aux apprenants en situation d'illettrisme).
- Parcours 2 : compétences clés, accès à l'emploi (pédagogie individualisée s'appuyant sur les compétences professionnelles nécessaires à l'emploi ou au secteur d'activité visés).
- Parcours 3 : compétences clés, accès à la qualification (les formateurs s'appuient sur le référentiel de la qualification ou du concours visés).

## QUAND ?

Le marché relatif à l'achat de la formation compétences clés se déroule de 2012 à 2014. La formation est organisée sur la base d'entrées et sorties permanentes.

## OÙ ?

La formation compétences clés est dispensée dans 130 sites de formation répartis sur l'ensemble du territoire de la région Rhône-Alpes. La plupart des sites est accessible aux personnes en situation de handicap.

## COMMENT ?

La formation compétences clés est ouverte aux apprenants pour lesquels une fiche de prescription a été remplie dans ROSACE par l'un des prescripteurs rhônalpins suivants :

- les agences Pôle emploi ;
- les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) ;
- les Cap emploi ;
- à titre dérogatoire les organismes de formation sélectionnés, pour des salariés qui souhaitent que leur participation à la formation ne soit pas connue de leur employeur.



## POUR QUI ?

Cette formation concerne les personnes scolarisées en langue française ou parlant couramment français, qui ne maîtrisent pas le socle des compétences clés et souhaitent concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi :

- adultes repérés en situation d'illettrisme ;
- personnes sans qualification reconnue ;
- adultes ayant obtenu une certification de 1<sup>er</sup> niveau de qualification, mais nécessitant une actualisation de leurs compétences générales.

### Sont prioritaires :

- les demandeurs d'emploi de niveaux V et infra V ;
- les demandeurs d'emploi de niveaux IV et III âgés de plus de 45 ans souhaitant accéder à une qualification ;
- les jeunes de 16 à 25 ans révolus sans emploi et sans diplôme, notamment ceux en CIVIS renforcé ;
- les salariés en contrats aidés ;
- les salariés en structures d'insertion par l'activité économique ;
- les salariés qui ne souhaitent pas que leur besoin de maîtrise des compétences clés soit connu de leur employeur.

## VOS CONTACTS DIRECCTE Rhône-Alpes :

Véronique GARCIA - Responsable du marché compétences clés - 04 26 99 28 38 -  
email : veronique.garcia@direccte.gouv.fr

Unités Territoriales de la DIRECCTE, référents compétences clés :

Ain : Ludovic BÉNAS - 04.74.45.91.36 - email : ludovic.benas@direccte.gouv.fr

Ardèche : Valérie MOREL - 04 75 66 67 61- email : valerie.morel@direccte.gouv.fr

Drôme : Mathieu VALETTE - 04 75 75 21 59 - email : mathieu.valette@direccte.gouv.fr

Isère : Catherine BONOMI - 04 56 58 39 06 - email : catherine.bonomi@direccte.gouv.fr

Loire : Éric POTTIER - 04 77 43 41 49 - email : eric.pottier@direccte.gouv.fr

Rhône : Camille CHABREDIER - 04 74 62 83 91 - email : camille.chabredier@direccte.gouv.fr /  
camille.chabredier@rhone.gouv.fr

Savoie : Odile LECLAIRE - 04 79 60 70 61- email : odile.leclaire@direccte.gouv.fr

Haute-Savoie : Chrystèle MARTINEZ - 04 80 88 28 48 - email : chrystele.martinez@direccte.gouv.fr

## Référents auprès des prescripteurs :

- Pôle emploi : Catherine COLAS : 04 78 14 45 13 - email : catherine.colas@pole-emploi.fr
- Missions locales : Xavier BERTHÉAS : 04 37 43 45 03 - email : xavier.bertheas@missions-locales.org
- Cap emploi : Elisabeth LOPEZ : 04 37 53 01 31- email : elopez@capemploi69.org

## Centres ressources illettrisme :

- Ain : ECRIT 01 - 04 74 32 11 61
- Ardèche - Drôme : DIEDAC PLIE du Valentinois C.R.I. - 04 75 79 17 92 / port. 07 81 19 81 32
- Isère : Centre ressources illettrisme IRIS - 04 76 40 16 00
- Loire : ECRIT 42 - 07 88 00 90 07
- Rhône : ECRIT 69 - 08 00 97 06 69
- Savoie : Centre Ressources Savoirs de Base - PSA Savoie - 04 79 33 93 93
- Haute-Savoie : CRIA 74 - 04 50 07 09 69 / ligne directe - 04 50 07 19 19

## Etudes disponibles sur les compétences clés :

« Dispositif compétences clés en Rhône-Alpes : état des lieux », SESE-DIRECCTE, Béatrice Youmbi, Vanina-Bonnet Pradier, décembre 2013.

« Non recours au droit dans le dispositif compétences-clés en Rhône-Alpes », SESE-DIRECCTE, Vanina Bonnet-Pradier, 2014.

La formation compétences clés est financée par la DIRECCTE Rhône-Alpes (80%) et le Fonds social européen (20%), à hauteur de plus de 10 millions d'euros pour le marché 2012-2014.

Plaquette téléchargeable sur le site : [www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr)

